



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Toulouse, le 25 mai 2020

L'ÉTAT MET EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES EN SOUTIEN À LA FILIÈRE TRANSPORT DE MARCHANDISES ET DE VOYAGEURS

Le gouvernement a annoncé la mise en œuvre de dispositions spécifiques de soutien à la filière du transport de marchandises et de voyageurs, lourdement impactée par la crise du Covid.

La filière transport de marchandises et de voyageurs représente 7300 entreprises en Occitanie dont la moitié d'indépendants et 55 000 salariés. La filière de transport de marchandises représente à elle seule 7 milliards de chiffre d'affaires.

Suite à des échanges réguliers avec leurs représentants régionaux et nationaux, des mesures particulières ont été décidées par le gouvernement :

- Le remboursement de la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques que l'État reverse aux entreprises sera désormais trimestriel et non plus semestriel. La trésorerie des entreprises sera soulagée par le remboursement anticipé de cette taxe sur le carburant ;
- Les entreprises de transports disposeront d'une attestation spécifique pour les déplacements de plus de 100 km ;
- Afin de pouvoir répondre à la demande, des dérogations pour que certains types de véhicules puissent circuler du mercredi 20 mai à 16 heures au jeudi 21 mai à 24 heures et du dimanche 31 mai à 22 heures au lundi 1er juin à 24 heures ;
- Le plan tourisme prévoyant des exonérations de charges sociales jusqu'en juin 2020 est étendu aux entreprises de transport de voyageurs.

Ces mesures visent à soutenir ces entreprises et à faciliter la reprise économique.

« Fortement impactée par la crise du Covid et les limitations de transport, les représentants de la filière des transports en Occitanie m'ont fait part de leurs difficultés et de leurs propositions lors de nos échanges réguliers. Ces demandes ont été entendues par le gouvernement qui a acté un dispositif de soutien immédiat répondant aux attentes des professionnels. » Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne.

Contacts presse

Marie LATREILLE DE FOZIERES | Delphine AMILHAU | Jennifer RIEU
05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16 | 05 34 45 38 31 | 07 85 02 55 71 | 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie

www.occitanie.gouv.fr/communiqués